



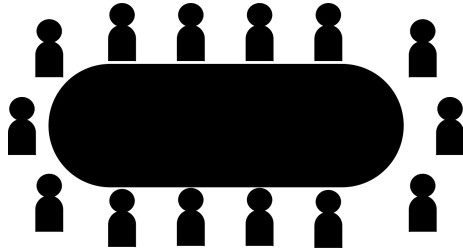
 Prénom

 Date

 **Citoyenneté**

 Démocratie

 Synthèse



La Commission d'établissement

Il y a quelques jours, nous avons reçu des délégué·e·s de la Commission d'Établissement de Floréal. Voici quelques informations recueillies. Elles répondent aux questions **qui ? (pour)quoi ? et comment ?**

- ① Il y aurait beaucoup de choses à dire concernant ces éléments. Aussi, nous ne prendrons en compte que ceux qui figurent sur ce document, afin de circonscrire clairement les éléments à connaître pour l'évaluation.

Qui fait partie de la Commission d'Établissement de Floréal (CEF) ?

1. Quels sont les différents groupes représentés ? Combien de représentants comportent-ils ?

- Les parents d'élèves (6)
- Les politiciens / autorités communales (2)
- Les enseignant·e·s et le personnel = professionnels de l'école (6)
- Les organisations et milieux concernés par l'école (6)

2. Comment sont-ils choisis ?

- **Les parents** : demander à en faire partie → liste d'attente → participants quand il y aura une place libre.
- **Les enseignants** : se proposer à la Direction → élection par l'ensemble des enseignants.

Que fait la CEF ?

3. Quels sont les buts de la CEF ? Pourquoi existe-t-elle ?

- Réfléchir à la sécurité sur le trajet de l'école
- Créer des événements qui lient les membres de l'école (parents, élèves,...)
- Être un espace de discussion entre les différents acteurs

4. Quels sont les projets réalisés/ à réaliser par la CEF ?

- Les courses d'école des familles
- Une activité intergénérationnelle (à venir)
- Un sondage auprès des élèves (à venir)

Comment fonctionne la CEF ?

5. Quand se réunit la CEF ?

Le lundi soir, 4x par année environ

6. Où se réunit la CEF ?

Dans les différents collèges

7. Comment décide-t-on des projets ?

- Par **vote** : le choix du plus grand nombre de personnes est adopté
- Par **consensus** : une unanimité (tout le monde est d'accord) après une discussion et des modifications éventuelles

8. Qui dirige la Commission d'Établissement ?

Un président, actuellement un parent d'élève

En savoir plus ...

La situation de **Lausanne**

À **Lausanne**, la situation est un peu particulière : chaque établissement a une Commission d'Établissement. Elles délèguent quatre de leurs membres au Conseil d'Établissements de la Ville de Lausanne.

La commission d'établissement de **Floréal**

Le **site internet** de la Ville de Lausanne donne quelques informations complémentaires concernant le Commission d'Établissement de Floréal. Tu trouveras ces informations ici : <http://xplo.ch/FlorealCommission>.

Des conseils dans **toutes les communes**

Le **cadre général** des Conseils d'Établissement est posé par le Grand Conseil Vaudois. Tu le trouveras ici : <https://www.vd.ch/index.php?id=53970>.

La démocratie, c'est quoi ?

Le mot ...

Le mot « démocratie » vient du grec *demos* (le peuple) et *cratos* (le pouvoir).

La démocratie est un régime politique. Dans ce système de gouvernement, le **pouvoir** appartient au **peuple**, contrairement à d'autres régimes politiques où le pouvoir appartient à une seule personne (dictature).

Principes

La démocratie moderne est caractérisée par trois principes :

- élections libres
- pouvoir du gouvernement limité

- respect des droits humains
- ✓ **Source** : Wikimini.org